

Titre : Les nouveaux programmes des cycles 1 et 2

Sous-titre : Comment les mettre œuvre concrètement en classe

Accroche :

Les nouveaux programmes entrent en vigueur en septembre 2025. Quelles sont les différences majeures avec les programmes précédents ? Comment les mettre en œuvre concrètement en classe et comment assurer la continuité entre les cycles ? Les enseignants ont besoin d'en comprendre les enjeux pour pouvoir les mettre en place concrètement et sereinement afin que leurs élèves puissent en bénéficier.

Prérequis pour entrer en formation (préciser le niveau d'entrée indispensable pour suivre la formation) :

Sans pré requis

Pré requis réglementaires (1) → précisez :

Pré requis pédagogiques (2) → précisez :

(1) Niveau d'études, diplômes, certifications, expérience professionnelle, fonctions exercées obligatoires pour suivre la formation

(2) Niveau de connaissances, de savoir-faire, nécessaires pour suivre la formation

Public concerné / ciblé : Enseignant.es du 1er degré

Effectif :

Min : 8

Max : 25

Objectifs pédagogiques (à l'issue de la formation, les stagiaires auront appris comment...) :

1. Les stagiaires auront appris comment ont évolué les programmes.
2. Les stagiaires auront appris, pour les points clés des nouveaux programmes, comment les mettre en œuvre concrètement en classe.
3. Les stagiaires auront appris comment articuler les nouveaux programmes entre les cycles 1 et 2.

Objectifs opérationnels (à l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de...) :

1. Les stagiaires seront capables d'appliquer les nouveaux programmes dans leur classe.

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A
2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 - jjd@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, assistante de formation : 06.42.11.41.83 – af.didascal.formation@gmail.com

Mélanie Delgado, assistante administrative : 06.07.26.55.21 – aa.didascal.formation@gmail.com

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation

2. Les stagiaires seront capables de proposer à leurs élèves des mises en œuvre concrètes, adaptées à leur niveau.
3. Les stagiaires seront capables de justifier leurs choix pédagogiques au regard des nouveaux programmes.
4. Les stagiaires seront capables de travailler en équipe pour mettre en œuvre les nouveaux programmes.

Contenu et déroulement :

Jour1 :

Matin

1. **Présentations** : brise glace. (CC10. Coopérer au sein d'une équipe)
2. **Recueil des questionnements et besoins des stagiaires autour des programmes du cycle 1 et 2** : activité favorisant les échanges autour de sa propre expérience et de ses propres besoins. **Analyse de sa propre activité afin d'y apporter les modifications nécessaires.** (CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel & CC10. Coopérer au sein d'une équipe)
3. **Découverte des nouveaux programmes des cycles 1 et 2** : changements majeurs, enjeux, articulation inter-cycle... à travers des exemples concrets et ateliers. **Connaître les nouveaux programmes afin de pouvoir les mettre en œuvre.** (CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école)
4. **Echanges autour de l'évolution des programmes et des questionnements engendrés** : analyse préalable à la mise en œuvre de ces évolutions au sein des classes par le biais de « tables rondes » inter-cycles. **Comprendre et s'approprier les axes majeurs des nouveaux programmes afin de travailler dans la continuité pédagogique.** (P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique & CC10. Coopérer au sein d'une équipe)

Après-midi

1. **Ateliers tournants pour s'approprier les nouveaux programmes de français et langage des cycles 1 et 2 et découvrir des activités concrètes de mise en œuvre en classe** : les stagiaires seront répartis en groupes inter-cycles et découvriront des activités qu'ils pourront ensuite mettre en œuvre au sein de leur classe en les

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A
2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 - jld@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, assistante de formation : 06.42.11.41.83 – af.didascal.formation@gmail.com

Mélanie Delgado, assistante administrative : 06.07.26.55.21 – aa.didascal.formation@gmail.com

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation

adaptant à leurs élèves. Ils pourront également créer des pistes pédagogiques communes sur les axes majeurs des nouveaux programmes de français et langage dans le cadre de la liaison cycle 1 – cycle 2. **Mettre en œuvre les nouveaux programmes de français et langage.** (CC10. Coopérer au sein d'une équipe, P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique, P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves, CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation & CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel)

2. **Bilan de la première journée** : quels apports pour chacun ? Quelles perspectives offertes par la formation (évolutions envisagées dans la pratique de chacun) ? **Prendre conscience des acquis de la formation et formuler les besoins restant.** (CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel)

Jour 2 :

Matin

1. **Retours sur la première journée** : avec un peu de recul, reste-t-il des points de questionnement sur les programmes de français et langage et sur l'évolution des programmes ? Echanges avec le groupe. S'assurer de la bonne compréhension des stagiaires et répondre aux questionnements restants. (CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel)

2. **Ateliers tournants pour s'approprier les nouveaux programmes de mathématiques et découvrir des activités concrètes de mise en œuvre en classe** : les stagiaires seront répartis en groupes inter-cycles et découvriront des activités qu'ils pourront ensuite mettre en œuvre au sein de leur classe en les adaptant à leurs élèves. Ils pourront également créer des pistes pédagogiques communes sur les axes majeurs des nouveaux programmes de mathématiques dans le cadre de la liaison cycle 1 – cycle 2. **Mettre en œuvre les nouveaux programmes de mathématiques.** (CC10. Coopérer au sein d'une équipe, P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique, P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves, CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation & CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel)

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A
2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 - jjld@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, assistante de formation : 06.42.11.41.83 – af.didascal.formation@gmail.com

Mélanie Delgado, assistante administrative : 06.07.26.55.21 – aa.didascal.formation@gmail.com

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation

Après-midi

1. Ateliers tournants pour s'appropriier les nouveaux programmes des autres domaines d'apprentissage et découvrir des activités concrètes de mise en œuvre en classe :

les stagiaires seront répartis en groupes inter-cycles et découvriront des activités qu'ils pourront ensuite mettre en œuvre au sein de leur classe en les adaptant à leurs élèves. Ils pourront également créer des pistes pédagogiques communes sur les axes majeurs des nouveaux programmes dans les autres domaines d'apprentissage dans le cadre de la liaison cycle 1 – cycle 2. **Mettre en œuvre les nouveaux programmes de français et langage.** (CC10. Coopérer au sein d'une équipe, P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique, P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves, CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation & CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel)

2. Bilan de la formation : quels apports pour chacun ? Quelles perspectives offertes par la formation (évolutions envisagées dans la pratique de chacun) ?, évaluation de la formation **Prendre conscience des acquis de la formation et formuler les besoins restant.** (CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel)

Modalités pédagogiques :

En présentiel

Apports théoriques

Mises en situation

Expérimentation en ateliers tournant

Tables rondes

Supports utilisés :

Diaporamas et outils.

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A
2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 - jjld@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, assistante de formation : 06.42.11.41.83 – af.didascal.formation@gmail.com

Mélanie Delgado, assistante administrative : 06.07.26.55.21 – aa.didascal.formation@gmail.com

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation

Compétences professionnelles visées (par référence à l'A. du 1er juillet 2013) :

Compétence(s) du référentiel métier concernée(s) : <i>une (ou plusieurs) des 19 compétence(s) métier inscrites dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation</i>	
Intégration dans le système éducatif de l'Enseignement catholique	<input type="checkbox"/> CC1. faire partager les valeurs de la République <input checked="" type="checkbox"/> CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école <input type="checkbox"/> CC6. Agir en éducateur responsable selon des principes éthiques <input checked="" type="checkbox"/> CC10. Coopérer au sein d'une équipe <input type="checkbox"/> CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative <input type="checkbox"/> CC12. Coopérer avec les parents d'élève <input type="checkbox"/> CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école
Maîtrise et Intégration des savoirs	<input type="checkbox"/> CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication <input type="checkbox"/> P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement <input type="checkbox"/> CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier <input type="checkbox"/> CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier <input checked="" type="checkbox"/> P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
Expertise dans les apprentissages	<input type="checkbox"/> CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage <input checked="" type="checkbox"/> P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves <input type="checkbox"/> CC4. Prendre en compte la diversité des élèves <input type="checkbox"/> P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves <input type="checkbox"/> P5 Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves <input checked="" type="checkbox"/> CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
Développement Professionnel	<input checked="" type="checkbox"/> CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A
 2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 - jld@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, assistante de formation : 06.42.11.41.83 – af.didascal.formation@gmail.com

Mélanie Delgado, assistante administrative : 06.07.26.55.21 – aa.didascal.formation@gmail.com

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation

Moyens mis en œuvre pour éviter les abandons :

Envoi d'un questionnaire en ligne en amont pour recueillir les besoins et les attentes individuelles. Accompagnement durant les intersessions et après la formation par liste de diffusion ou autre (padlet) permettant des échanges entre les stagiaires et le formateur. Préoccupation de la qualité des conditions d'accueil et de travail en présentiel. Information des stagiaires sur les possibilités d'accès, de stationnement, de restauration et d'hébergement si besoin. Proposition de temps de convivialité durant la formation.

Modalités d'accompagnement durant l'intersession et l'après-formation :

- Création d'une liste de diffusion pour échanger, mutualiser, questionner le formateur
- Envoi par le formateur de documents et outils
- Utilisation interactive d'un mur collaboratif (Padlet)
- Rendez-vous en visioconférence (synchrone)
- Distanciel asynchrone
- Autre (préciser) :

Modalités d'organisation :

Nombre de journée(s) : En fonction de la demande

Durée en heures : En fonction de la demande

Date(s) :

Horaires : 09h00-12h00 / 13h30-16h30 (adaptables)

Formateur : Ann Moine-Standley Enseignante en primaire depuis 17 ans - Titulaire du CAFIPEMF - Formatrice à l'INSPE de Nantes en M1, M2 et suivi des stagiaires dans les trois cycles du premier degré depuis 6 ans.

Évaluation du dispositif (précisez les attendus au regard des objectifs d'évaluation) :

> **en cours de formation** : En fin de chaque session, reformulation de ce qui a été appris et compris, et des projets de réinvestissement ; autositionnement (4 niveaux) sur les objectifs évaluable de la session.

> **à chaud** : Par le formateur à la fin de chaque session de formation (oral ou écrit), pour régulation du dispositif et à la fin de la dernière session (écrit) pour évaluation du dispositif et des acquis. L'évaluation est individuelle à partir d'un document fourni par l'OF incluant un questionnaire de satisfaction des attentes et

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A
2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 - jld@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, assistante de formation : 06.42.11.41.83 – af.didascal.formation@gmail.com

Mélanie Delgado, assistante administrative : 06.07.26.55.21 – aa.didascal.formation@gmail.com

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation

besoins et des modalités d'auto-positionnement par rapport aux objectifs annoncés sur le programme de formation et en début de formation (diapositive spécifique).

> **à froid** : Sous forme d'un questionnaire en ligne adressé à l'établissement ou aux stagiaires 3 à 6 mois après la fin de la formation, pour évaluer la mise en œuvre des compétences acquises au cours de la formation.

> **En différé par écrit** : Une synthèse des évaluations est réalisée par le formateur et transmise à Didascal Formation qui la communiquera à l'établissement.

Obligations de l'établissement d'accueil (formations intra ou inter établissements) :

L'établissement d'accueil s'engage à mettre à disposition du formateur :

- Une salle de dimensions suffisantes, aux normes ERP type R ;
- Si précisé à l'avance, une ou plusieurs salles annexes pouvant accueillir les travaux de groupes (même norme) ;
- Un vidéoprojecteur ou tableau numérique ;
- Un tableau ou paperboard ;
- La possibilité d'effectuer des photocopies si besoin ;
- La possibilité de se connecter à internet (wifi de préférence) ; en cas d'impossibilité, le préciser à l'avance au formateur ;
- Le matériel pédagogique spécifique nécessaire à la formation, si précisé dans le programme ;
- La restauration pour le repas de midi le jour de la session. En cas d'impossibilité, en informer le formateur une semaine avant l'échéance.

Accueil des personnes en situation de handicap :

Didascal Formation a à cœur de proposer un accueil adapté à toutes les personnes porteuses de handicap, quel que soit celui-ci. Nous disposons pour cela d'un réseau de conseil en lien avec l'AGEFIPH. Les personnes porteuses de handicap souhaitant participer à une formation doivent prendre contact avec les assistantes de formation de Didascal Formation qui prendront en charge le suivi de leur accompagnement et prendront les contacts nécessaires.

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A
2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 - jlid@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, assistante de formation : 06.42.11.41.83 – af.didascal.formation@gmail.com

Mélanie Delgado, assistante administrative : 06.07.26.55.21 – aa.didascal.formation@gmail.com

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation